Architecture
sans obstacles
Le centre spécialisé suisse

> deux mille
22

Rapport d'activités 2022

www.architecturesansobstacles.ch

RA_2022_F.indd 1 25.07.23 17:06

Éditorial

© changeamble - Markus Däppen

Joe A. Manser
Président du conseil de fondation et membre du comité, architecte, cofondateur et directeur de longue date du Centre suisse pour l'architecture

Chères lectrices, chers lecteurs

Au cours de l'année 2022, j'ai repris la présidence de notre fondation. Et ce, 41 ans après avoir fait enregistrer celle-ci auprès d'un notaire avec mon ami architecte Matthias Hürlimann. Ce jour-là, nous n'avions encore reçu aucun des fonds promis. Cela nous avait échappé ! Nous n'avions qu'un seul objectif en tête : créer cette fondation en 1981, car l'ONU l'avait déclarée Année internationale pour les personnes handicapées.
À l'époque, ne pas trouver de toilettes adaptées dans la plupart des endroits où je me rendais me semblait tout à fait normal à moi qui me déplace en fauteuil roulant. Aujourd'hui, grâce notamment aux efforts du Centre suisse, des toilettes pour fauteuil roulant sont mises en oeuvre dans tous les bâtiments accessibles au public. Ce fut d'ailleurs le thème de notre première publication, la fiche technique « Installations sanitaires adaptées aux personnes handicapées ». Afin de déterminer les dimensions minimales correctes, le Centre a fait une recherche en collaboration avec l'Institut d'ergonomie du professeur Krüger de l'EPFZ. A cette occasion, des dizaines de personnes en fauteuil roulant ont participé à des essais pour tester les différentes fonctions.
Jusqu'à aujourd'hui, les progrès concernant les logements n'ont malheureusement pas atteint le même niveau. C'est pourquoi nous nous sommes concentré cette année sur la construction de logements. Dans un premier temps, nous avons remis à jour la directive « Logements sans obstacles & adaptables » dans laquelle nous avons mis l'accent sur la rénovation et la transformation des immeubles résidentiels existants. Ceux-ci doivent à la fois être accessibles aux visites et adaptables aux besoins individuels. Nous prévoyons aussi des actions complémentaires pour promouvoir une mise en oeuvre à grande échelle. Mon espoir est de pouvoir vous faire part de progrès concrets l'année prochaine.

Votre Joe A. Manser, président du conseil de fondation

Photo de couverture : visite au Musée des Beaux-Arts de Lausanne à l'occasion de la rencontre des conseillers en construction sans obstacles suisses romands en novembre 2022

RA_2022_F.indd 2 25.07.23 17:06

Le Centre suisse

Après une année 2021 riche en événements, le Centre suisse a pu en 2022 se consacrer à nouveau entièrement à ses activités de base et à la transmission du savoir. Outre la révision de ses propres directives, il a également collaboré à l'actualisation et au développement de normes importantes.

2021 restera une année exceptionnelle avec le 40e anniversaire du Centre et le déménagement à la Zollstrasse à Zürich. Le calme est revenu l'année suivante. Nos collaborateurs ont pu entièrement se consacrer à leurs activités de base et à la transmission du savoir. C'était important, car il fallait actualiser nos propres directives tout en participant au développement et à la révision de différentes normes.

En 2022, plusieurs formations continues ont permis à l'équipe de développer ses compétences et ses connaissances. Avec les collègues de la Behindertenkonferenz Kanton Zürich (BKZ), elle a rencontré des personnes avec un handicap psychique afin de discuter de leur besoins par rapport à la construction. Quant à Micol Camerini-Gellis, notre responsable « Construction adaptée aux personnes malentendantes», elle a particité à une visite organisée au musée Dicheter:innen- und Stadtmuseum de Liestal récemment rénové. Elle a pu ainsi enrichir ses connaissance en discutant avec différents spécialistes, en particulier avec Beat Graf, expert en boucles magnétiques chez Pro Audito.

Lors d'une randonnée au bord du lac de Hallwyl, les collaborateurs du Centre ont visité l'Arbeiterstrandbad à Tennwil (AG). Le Centre suisse avait conseillé les architectes qui ont rénové le lido entre 2018 et 2019. Plusieurs rampes en bois en partie insérées dans le terrain, en partie hors sol, relient les différents niveaux et installations. Ainsi, tous les vestiaires, sanitaires et infrastructures du camping sont aujourd'hui accessibles sans obstacles.

Au cours d'ateliers d'écriture avec deux rédactrices, nos collaborateurs ont pu développer leur activité principale, c.-à-d. leurs "plumes". Ils ont pris conscience de l'importance d'écrire de manière simple, précise et compréhensible. C'est seulement ainsi qu'il est possible d'atteindre les groupes cibles. Ces connaissances ont été mises en pratique pour la première fois dans la directive « Logements sans obstacles & adaptables ». Une écriture plus fluide accompagnées de solutions à envisager dans l'existant et de nombreux croquis rend la lecture de ce document plus attractive. Le but est didactique: une meilleure compréhension pour une meilleure mise en oeuvre des mesures décrites.

En complément à cette aide à la conception, un argumentaire destiné aux investisseurs, aux responsables politiques et aux personnes formatrices sera développé en 2023.

L'équipe du Centre suisse au 31 décembre 2022

Eva Schmidt, architecte diplômée EPFL
directrice
bases techniques, publications, cours de formation continue, conseils, participation à des comités de normalisation à l'échelle nationale et internationale

Valérie Ginier, architecte diplômée EPFL
directrice suppléante, encadrement du personnel
cours de formation continue, conseils,
bases techniques, publications en français

Micol Camerini-Gellis, master en architecture, UNIFE
conseils construction adaptée aux personnes malentendantes, participation aux normes y relatives, publications en italien

Peter Habe, architecte diplômé EPFZ
élaboration de bases techniques et de publications, conseils, encadrement informatique

Nadine Kahnt, dipl.-Ing. FH MAS ETH
élaboration de bases techniques et de publications, relations publiques

Daniel Schaffner, MSc en développement durable,
élaboration de bases techniques et de publications (jusqu'à fin 2021)

Barbara Schaub, architecte diplômée EPFZ
conseils pour la construction adaptée aux personnes malvoyantes, conception et supervision des projets de signalétique et des marquages tactilo- visuels

Karin Vögelin
administration, comptabilité
Après plus de 25 ans consacrés à l'administration du Centre suisse, Karin Vögelin a pris une retraite bien méritée le 31 décembre 2022.

RA_2022_F.indd 3 25.07.23 17:06

Bases techniques

L'année 2022 a été marquée par la révision et le développement de la directive sur les logements adaptables. Deux fiches techniques ont de plus été élaborées ou révisées. Le Centre suisse a également participé à l'actualisation et au développement de différentes normes en Suisse et à l'étranger.

Avec le remaniement de la directive « Logements sans obstacles & adaptables », nous avions une idée en tête : inciter les conceptrices et les maîtres d'ouvrage à mettre en oeuvre ce concept porteur d'avenir de manière intelligente. De fait, la norme SIA 500 ne mentionne que des exigences minimales pour les logements. Notre aide à la conception propose à la fois des solutions réalisables et bien pensées et des améliorations là où les prescriptions de la norme sont trop justes ou souvent mal appliquées. L'objectif est de montrer la plus-value pour toutes et tous. La directive a été publiée au printemps 2023.

> Les exigences de la norme doivent donner une réponse claire aux questions fréquemment posées.

Cette même année, deux fiches techniques ont été publiées : la 118 « Surfaces piétonnes sans obstacles » et la 122 « Points de collecte des déchets ». La révision de la fiche 118 a permis d'intégrer les dernières connaissances issues de notre pratique de conseil ainsi que les exigences de la norme VSS 604 075 « Espace de circulation sans obstacles ». Ce document sert d'aide à la conception pour des projets liés à l'espace public, à des aménagements extérieurs autour de bâtiments ou à des centres commerciaux.

La fiche technique 122 « Points de collecte des déchets » est nouvelle. Elle explique les exigences par rapport aux conteneurs, à leur installation et aux éléments de commande, analyse différents systèmes de fermeture et indique le type et le positionnement des éléments de commande adaptés aux personnes en fauteuil roulant ou avec une mobilité réduite des bras.

Le Centre suisse a également participé à l'élaboration de différentes normes nationales et internationales. Au niveau suisse, la révision de la norme SIA 500 a occupé Joe Manser, Eva Schmidt et Micol Camerini-Gellis. Ils ont participé à treize séances au sein du groupe de travail : celui-ci a formulé des propositions pour la commission de révision. Apporter une réponse claire aux questions fréquemment posées lors de l'application des normes a fait l'objet d'un consensus général. L'accent a été mis sur la signalétique et les inscriptions, les portes et leur actionnement ainsi que sur l'acoustique, la sonorisation et les boucles magnétiques. Parallèlement, la nouvelle norme 181/1 « Exigences en matière d'acoustique » est en préparation. Micol Camerini-Gellis a représenté le Centre suisse dans ce groupe de travail. Au niveau européen, Nadine Kahnt a collaboré à la norme ayant pour but de renforcer le poids de l'absence d'obstacles dans les objets sous protection du patrimoine, afin de les rendre utilisables par toutes et tous (ISO TC59/SC16/WG4 « Accessibility of immovable cultural heritage - General principles and methodology for interventions »).

Eva Schmidt a participé d'une part à la révision de la norme sur les ascenseurs EN 81-70 « Accessibility to Lifts » (CEN TC10/WG7) et d'autre part aux travaux préparatoires pour une norme sur les inscriptions tactiles dans les constructions (CEN TC 293/WG13). Avec Barbara Schaub, elle a également participé à la révision de la norme VSS 40 852 « Marquages tactilo-visuels de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports. Valérie Ginier a accompagné la révision des prescriptions de la protection incendie dans les bâtiments (projet PPI 2026)

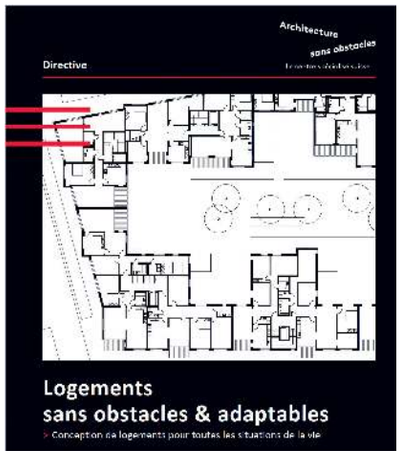

© Architecture sans obstacles

Plus actuel que jamais – des logement convenant à toutes les situations de vie ; page de titre de la directive « Logements sans obstacles & adaptables », édition 2023.

RA_2022_F.indd 4 25.07.23 17:06

Transmission des connaissances

Avec la fiche 150 « Places de recharge adaptées aux fauteuils roulants », le Centre suisse a attiré l'attention internationale. En plus des cours de formation continue existants, il a proposé pour la première fois un cours de sensibilisation à des futurs architectes. Mais son travail quotidien consiste à maintenir à jour les informations sur son site Internet.

Entièrement remanié techniquement parlant, le nouveau site web a été mis en ligne fin mai 2022. L'équipe du Centre a épuré tous les articles, en a contrôlé les liens et vérifiés les tags – et ce en trois langues. De nombreuses informations, notamment sur l'espace de circulation et sur les logements, ont été mises à jour en fonction des connaissances les plus récentes.

En décembre 2022, le Centre suisse a publié un article dans la revue allemande « Strassenverkehrstechnik » sur le thème des places de recharge adaptées aux fauteuils roulants. Au niveau international, ce fut un coup de projecteur sur notre fiche technique du même nom. Plusieurs pays ont ensuite élaboré des documents complémentaires qui s'appuient sur notre travail de pionnier. L'Association européenne des paraplégiques (ESCIF) a traduit notre fiche technique en anglais, l'a publié sur son site Internet et l'a ainsi fait connaître dans les pays anglophones. Le document sera prochainement traduit en hongrois. L'intérêt croissant pour notre expertise se reflète également dans l'augmentation de la fréquentation de notre site web.

> **Dans plusieurs pays, des documents complémentaires ont vu le jour, en s'appuyant sur le travail de pionnier effectué par le Centre suisse.**

En 2022, le Centre a comme toujours proposé les cours d'introduction à l'architecture sans obstacles et celui concernant la construction sans obstacles dans la procédure d'autorisation (ce dernier seulement en allemand). Ces cours ont rencontré un franc succès aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse allemande.

Après avoir entamé le dialogue avec les hautes écoles spécialisées en 2021, le Centre a organisé pour la première fois en octobre 2022 un cours de sensibilisation pour les étudiants en architecture à la ZHAW de Winterthour. Quatre parcours guidés par des personnes à mobilité réduite ou malvoyantes ont permis à plus de 80 étudiantes de découvrir comment les personnes avec un handicap vivent l'environnement bâti. Le but de ce cours, qui comprenait aussi une partie théorique suivie d'une discussion, était de provoquer une prise de conscience chez les futurs architectes. Il sera régulièrement répété ces prochaines années.

A St-Gall, la conférence « Transports et espaces publics pour tous » a permis aux concepteurs et aux représentantes de l'administration de se pencher sur les différents aspects de l'accès sans obstacles dans l'espace public. Elle a été organisée à Rapperswil par Fussverkehr St. Gallen et le centre de compétence pour le trafic piéton et cycliste de la Ostschweizer Fachhochschule - OST, sur mandat de la direction des ponts et chaussées du canton. Le Centre suisse y a proposé un atelier de sensibilisation. Accompagnés par des personnes en situation de handicap, les participants ont pu constater par eux-mêmes qu'un petit ressaut peut à la fois être une aide importante pour les personnes malvoyantes et une difficulté pour les personnes en fauteuil roulant. Après le parcours, Eva Schmidt (Centre suisse) et Carsten Hagedorn (professeur, FH OST) ont présenté dans un exposé commun les exigences en matière de construction sans obstacles.

© Architecture sans obstacles

Les futurs architectes de la ZHAW pourront à l'avenir intégrer dans leurs projets les expériences engrangées lors de cette sensibilisation.

RA_2022_F.indd 5 25.07.23 17:07

Défenses des intérêts et services de conseils

En tant que pôle de compétence national, le Centre suisse joue un rôle de conseil par rapport à des projets de construction d'importance nationale ou présentant un cas intéressant pour le développement des bases fondamentales.

Au cours de l'année en exercice, le Centre a fourni des conseils de plus d'une heure pour 85 projets de construction. 68 soulevaient des questions liées à l'orientation et la mobilité des personnes avec un handicap de la vue. La plupart concernaient des procédures d'approbation des plans pour les transports publics. Le service spécialisé du Centre examine alors le guidage continu pour les personnes malvoyantes.

> **Comme les hôtels, les centres pour requérants d'asile doivent proposer un minimum de chambres et de sanitaires adaptés au fauteuil roulant.**

Les autres conseils concernaient des transformations ou des bâtiments ouverts au public avec pour thèmes principaux la signalétique et les marquages sur des surface en verre. L'école polytechnique de Zurich a aussi pris contact avec le Centre suisse pour discuter des interactions entre accessibilité sans obstacles, alarme et évacuation. Deux séances ont permis au Centre de prendre position. En plus de ces consultations exhaustives, 471 conseils ont été donnés directement par téléphone et par courriel.

En 2022, le Centre a reçu un mandat de la part d'une grande assurance, afin de réviser et compléter ses standards de construction pour les bâtiments nouveaux. Le but était de garantir un accès sans obstacles et une utilisation adaptée à toutes et à tous. Pour le Centre, une collaboration d'importance, car elle a mis en évidence les questions auxquelles les gestionnaires immobiliers sont confrontés dans la pratique.

Le Centre suisse a aussi élaboré une liste de contrôle sur mandat de l'Office fédéral de l'aviation civile. Les visites des deux aéroports nationaux lui ont permis de vérifier dans quelle mesure les installations destinées au public répondaient aux normes et aux prescriptions des ordonnances relatives à la loi sur les handicapés. Un catalogue de mesures à prendre a ensuite été établi : il décrit les lieux où il est nécessaire d'agir et les mesures à planifier et à mettre en oeuvre. La question centrale ? Quels secteurs doivent être utilisables de manière autonome même si les exploitants des aéroports offrent un service d'accompagnement.

A Einsiedeln, le Centre suisse a déposé un recours contre un revêtement historicisant en galets de rivière sur la place devant le couvent – malheureusement sans succès. En mars 2023, le tribunal administratif du canton de Schwyz a rendu sa décision : grâce à deux chemins accessibles sans obstacles, les personnes handicapées ont suffisamment accès au centre de la place où se trouve la fontaine de Marie. L'affaire a cependant été portée devant le Tribunal fédéral par une personne concernée.

Autre cas, autre résultat : la commune d'Oberweningen voulait installer pour des requérants d'asile des baraquements inaccessibles aux personnes handicapées. Le tribunal administratif du canton de Zurich a statué : comme les hôtels, les centres pour demandeurs d'asile doivent proposer un minimum de chambres et de locaux sanitaires adaptés au fauteuil roulant.

© Architecture sans obstacles

La directrice du Centre suisse, Eva Schmidt, explique les exigences d'une zone d'enregistrement sans obstacles lors de la visite de l'aéroport de Zurich.

RA_2022_F.indd 6 25.07.23 17:07

Membres donatrices et donateurs

En tant que donateur et donatrice du Centre suisse, vous vous engagez en faveur d'une architecture pour toutes et tous. Nous vous en remercions !

Votre contribution nous permet de faire de la recherche de manière indépendante : analyser des questions fondamentales pour les professionnels de la construction et développer des liens avec les hautes écoles et les institutions politiques en Suisse et à l'étranger devient ainsi possible. Jusqu'à aujourd'hui, l'architecture sans obstacles reste un domaine peu exploré. En tant que donatrices et donateurs, vous contribuez beaucoup au fait que nous puissions élaborer des bases sérieuses et applicables. Comme nous l'a si bien dit récemment une architecte à la fin d'un téléphone : « You made my day ! » Merci, c'est pour cela que nous faisons de la recherche !

Personne individuelle par an : CHF 60 / € 60
Entreprise par an : CHF 200 / € 200.–

Finances

Les comptes sont équilibrés et présentent un léger excédent d'environ 20 000 francs. Les dépenses et les recettes se situent dans le cadre du plan financier pluriannuel. En 2022, un peu plus de ressources ont été consacrées au financement de projets concernant la mise en œuvre, tandis que les dépenses pour la publication d'aides à la conception ont été un peu moins élevées. Cela s'explique par exemple par le report de la publication de la nouvelle directive « Logements sans obstacles & adaptables » à 2023.

Comptes d'exploitation 2022

	Dépenses
Frais de personnel et d'exploitation	838'432
Projets bases techniques	95'845
Projets relations publiques	59'412
Services de consultations cantonaux	315'500
Provisions / Fonds	4'000
Amortissements / Corrections de valeur	4'100
Remboursement fondation	20'909
Somme	**1'338'198**

	Recettes
Contrat de prestations Confédération	760'227
Contributions cantons	249'000
Contributions membres donateurs	97'530
Contributions conseil handicap visuel	65'849
Contributions aménagements locaux	18'195
Compensations / Projets / Dons	147'397
Somme	**1'338'198**

Bilan de la Fondation au 31 décembre 2022

	Actifs
Liquidités	1'086'176
Créances	38'453
Immobilisations corporels, actifs transitoires	13'443
Immobilisations financières	46'000
Aménagements locaux	192'800

	Passifs
Engagements	85'993
Provisions / Fonds	612'000
Capital libre	678'879
Fortune de la Fondation au 31.12.2021	1'265'970
Gain de capital	24'909
Fortune de la Fondation au 31.12.2022	**1'290'879**

RA_2022_F.indd 7 25.07.23 17:07

La Fondation

L'année 2022 a aussi été une période intense pour le comité de la fondation. Il a fallu trouver des remplaçants suite à la démission de certains membres du conseil de fondation. La nouvelle présidence et le comité dans une nouvelle composition se sont mis au travail juste après la réunion annuelle de 2022.

Retravailler les objectifs stratégiques développés en 2013 pour un horizon temporel allant jusqu'à 2020 était urgent. Ce document sert de base pour la planification du travail et pour garantir les contributions financières. Les tâches et les objectifs n'ont pas changé par rapport à 2013. Vingt ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité des personnes handicapées, nous constatons cependant que la construction sans obstacles occupe une place plus importante dans la société. C'est réjouissant !

Membres du Conseil de fondation

Joe A. Manser, président
architecte, ancien directeur du Centre suisse, Zurich

Manuel Gysel, vice-président
architecte diplômé ETHZ/ SIA, Isler und Gysel Architekten, Zurich

Prof. Dr. Heike Bischoff-Ferrari
directrice de la clinique gériatrique, Hôpital universitaire, Zurich

Stephan Hüsler
spécialiste en économie bancaire, président d'AGILE.CH, directeur de Retina Suisse, Emmenbrücke

Prof. Dipl.-Ing. Friederike Kluge
architecte et professeur à l'institut d'architecture FHNW, Muttenz

Christian Lohr
conseiller national, publiciste, journaliste RP, Kreuzlingen

Fabian Peter
conseiller d'État, directeur du département de la construction, de l'environnement et de l'économie du canton de Lucerne, membre de la conférence suisse DTAP, Bern

Patrick Röösli
architecte diplômé ETS/SIA, conseiller cantonal, Zug

Mark Roth
expert-comptable diplômé, économiste d'entreprise HES, Budliger Treuhand AG, membre du conseil et président du comité d'audit de la banque cantonale zurichoise, Zurich

Ursula Schwaller
architecte diplômée FH/HES, athlète en fauteuil roulant, Guin

Barbara Thalmann
architecte diplômée ETHZ, syndic de la ville d'Uster

Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann
vice-président ETHZ, Zurich

Dr. Stephanie Weiss
professeur HSLU, Lucerne

Maria Zurbuchen-Henz
architecte diplômée ETHZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne

RA_2022_F.indd 8 25.07.23 17:07